



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

Contournement est de La Chaux-de-Fonds par la H18 ([21.001ce](#), [21.001com](#) et [Annexe](#))

Intervention de notre camarade Philippe Loup en tant que président de la Commission Mobilité

« Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les député·e·s,

À l'écoute de certaines déclarations, niant toute ou partie de la validité à ce projet de contournement par l'Est de La Chaux-de-Fonds, je me sens obligé à prendre la parole comme président de la Commission Mobilité du Grand Conseil, mais aussi comme ancien président de la Commission Mobilité de la Ville de Neuchâtel afin de rappeler certains éléments fondant ce projet, non pas seulement routier, mais bien plus largement d'aménagement.

Tout d'abord, ce contournement serait inopportun car allant à l'encontre de la volonté de transférer les transports individuels vers les transports en commun par sa réalisation qui provoquerait une recrudescence du trafic individuel. Vous avez raison, mais pas pour ce projet-ci, plutôt pour celui, ouvert en 1995, du tunnel sous La Vue-des-Alpes qui relie les deux pôles d'activités et d'habitats de ce canton. Oui, effectivement, l'ouverture de ce tunnel a provoqué cet afflux de véhicules mais aussi, ne l'oublions pas, un développement économique et la création d'emplois en nombre, malheureusement sans aucune amélioration des relations ferroviaires.

En comparaison, le contournement par l'Est de La Chaux-de-Fonds est un projet d'une ampleur minime qui ne peut provoquer de tels effets sur la circulation. D'autant plus qu'il est accompagné indirectement par le projet Mobilité 2030 qui améliorera significativement la liaison Haut-Bas de ce canton.

L'autre remarque entendue porte sur l'insuffisance du projet qui ne répondrait que très partiellement à la problématique de la circulation au centre de La Chaux-de-Fonds. Là aussi vous avez raison, mais seulement si l'on refuse d'admettre que ce projet est accompagné d'une part par un Plan Directeur Partiel des Mobilités (PDPM) entériné par les autorités de La Chaux-de-Fonds ; qu'il sera complété par la déviation Ouest H20 de cette ville et qu'enfin les projets de mobilité urbaine et

d'aménagement public sont en constante évaluation et adaptation afin de mieux répondre aux exigences de qualité de vie, de mobilité douce et de développement au sens large du terme.

Comme exemple de ce long chemin d'aménagement, je vous donnerai celui de Neuchâtel. Dès l'ouverture des tunnels sous la ville, des manques sont apparus. La liaison Nord Fahys-Parcs-Vauseyon est chargée de trafic. Autre défaut, la circulation en transit venant du haut, désireuse de prendre la direction de Lausanne. La problématique n'est pas réglée car elle est complexe et coûteuse. Enfin la circulation par le centre demeure importante. Peut-on pour autant déclarer que ces tunnels sont inutiles car ne répondant que partiellement à la problématique de la circulation ? Je crois que personne ne s'est encore permis d'émettre publiquement pareil jugement.

Les déclarations politiques les plus brèves sont souvent celles commençant par « Ce n'est pas compliqué » pour se terminer par « Il n'y a qu'à ». Toutefois, en matière de mobilité, d'aménagement urbain, de développement économique, d'amélioration du cadre de vie, les solutions existent mais exigent du temps, de l'adaptation mais aussi du courage politique. Le courage politique c'est aussi adopter un projet insatisfaisant sur certains aspects mais qui globalement améliore une situation intenable aujourd'hui et qui le sera aussi dans 10 ans, même avec une illusoire diminution de 50 % du trafic individuel.

La création d'une zone piétonne au centre historique de La Chaux-de-Fonds avec ses conséquences favorables pour les habitants, les commerces et la vie sociale sont indéniables. Les désagréments d'une circulation plus importante pour la rue de La Charrière et une partie de Numa-Droz sont évidents mais je ne doute pas que les autorités de la Ville prendront la mesure de ces inconvénients et des décisions afin d'en atténuer les conséquences.

Le tout-voiture n'est plus à l'ordre du jour dans la plupart des groupes politiques. Établir des parkings relais, revoir les gabarits des voies de transit, concevoir des plans de stationnement au profit des résidents sont pratiqués dans bien des villes et j'en suis sûr qu'il en sera de même pour La Chaux-de-Fonds. Les entreprises ont aussi leur rôle à jouer, par exemple en ne donnant accès à leur parking qu'aux véhicules où le covoiturage est pratiqué pour trois personnes et plus. Dans ces domaines où le Conseil d'État rechigne, le Grand Conseil pourra l'interpeller, le forcer à s'expliquer ; si dans ces domaines le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds ne s'activait pas, alors le Conseil général pourra le presser, le tancer.

Bien sûr vous pouvez, comme Jacques Dubochet l'a déclaré hier, je cite « Avoir un positionnement complètement révolutionnaire et déclarer il faut arrêter tout de suite ce CO2, il faut arrêter ces bagnoles tout de suite. Il faut tous ensemble le faire vite, vite, vite. » Il est certes prix Nobel mais, contrairement à nous, pas député au Grand Conseil.

Mais vous pouvez aussi considérer, je cite « que c'est compliqué et comme la crise climatique est compliquée, comme la protection de l'environnement et de la biodiversité est compliquée, il faut prendre à un moment donné les bonnes décisions politiques » comme le déclarait hier aussi la Conseillère d'État écologiste Béatrice Métraux. Dès lors, refuser ce projet de contournement signifie s'interdire de mieux maîtriser le trafic avec les nombreux outils en mains des autorités cantonales et communales.

C'est pourquoi, jeter le tout ce n'est pas punir les automobilistes mais c'est refuser à cette ville et à ses habitants une qualité de vie, un attrait dont toutes les villes importantes de ce pays se sont dotées afin d'accroître le dynamisme de leur centre.

Dès lors, acceptons ce décret et soyons tous vigilants à sa mise en œuvre et à l'ensemble des mesures d'accompagnement afin de réduire globalement le trafic automobile. »

Philippe Loup